



Genève, le 18 juillet 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Le service de la médecin cantonale déclenche l'alerte canicule

MétéoSuisse prévoit pour les jours à venir des températures caniculaires sur le bassin genevois. Les températures moyennes journalières prévues dépasseront 25°C (moyenne jour/nuit) pendant plusieurs jours. Ces températures élevées devraient se maintenir jusqu'à vendredi prochain voire jusqu'au début de la semaine suivante (lundi 25 ou mardi 26 juillet). En conséquence le service de la médecin cantonale déclenche l'alerte canicule dans la continuité de la mise en garde qui a été transmise aux services concernés jeudi 14 juillet. Ce niveau d'alerte prévoit le déclenchement des plans institutionnels respectifs. Les fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences sérieuses sur la santé des personnes les plus vulnérables. Le service de la médecin cantonale de la direction générale de la santé rappelle la nécessité de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de faire preuve de sollicitude et de solidarité envers ses proches et son voisinage.

RECOMMANDATIONS EN CAS DE CANICULE

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé. Les plus vulnérables sont particulièrement concernés, à savoir les très jeunes enfants, les personnes travaillant à l'extérieur, les personnes âgées, les personnes dépendantes (physiquement ou psychologiquement) ou isolées, ainsi que les personnes souffrant d'une maladie chronique. Une attention particulière doit leur être portée. A la maison ou en institution, ils peuvent avoir besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue. Il appartient donc à chacun, professionnels de la santé, famille, proches et voisins, d'être attentif pendant les périodes de grandes chaleurs.

Le service de la médecin cantonale est en contact permanent avec MétéoSuisse et les services de santé publique avoisinants. Les différents partenaires du réseau socio-sanitaire, ainsi que les communes sont tenus régulièrement informés. Aussitôt l'alerte donnée par le canton, les dispositifs institutionnels et communaux de ces différents acteurs sont activés.

Dans les prochains jours, le médecin cantonal recommande vivement à la population de prendre les précautions suivantes:

- **Se protéger de la chaleur**, en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en portant un chapeau et des vêtements légers et amples à l'extérieur, en se rafraichissant de toutes les façons possibles;

- **Préserver la fraîcheur du logement** autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air;
- **S'hydrater suffisamment**, en buvant le plus possible (au moins 1,5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation;
- **Se rafraîchir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateuse ou un gant de toilette, et sortir vers des endroits frais et arborisés;
- **Se faire aider**, en s'appuyant sur des proches, des voisins, ou le corps médical si nécessaire.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont: une température corporelle élevée, faiblesse, confusion, vertiges et, parmi d'autres symptômes, nausées et crampes musculaires. En cas de symptômes, il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne.

Malgré les fortes chaleurs, il importe de maintenir une activité physique et des liens sociaux. Les micro-oasis du projet De parc en Parc sont à la disposition des personnes âgées. Grâce à leur structure végétalisée et ombragée ainsi qu'à un dispositif de brumisation, les micro-oasis offrent une halte fraîcheur urbaine bienvenue pendant la canicule.

- Nos recommandations en cas de canicule
- Campagne de sensibilisation auprès des jeunes Il fait chaud, non ?
- La canicule - OFSP
- MétéoSuisse (alertes météo aussi par téléphone au 162)

Suivez-nous sur GE-santé !

- Instagram
- Youtube
- Twitter
- Facebook

Pour toute information complémentaire: service communication du DSPP, T. 022 546 54 99